

COGELEC

Société anonyme

370 rue de Maunit

85290 Mortagne-sur-Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

ACCIOR - A.R.C.

53, rue Benjamin Franklin

85016 La Roche-sur-Yon

S.A.S au capital de 40 000€

343 156 766 RCS La Roche-sur-Yon

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale Ouest Atlantique

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

COGELEC

Société anonyme

370 rue de Maunit

85290 Mortagne-sur-Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société COGELEC

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COGELEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation et dépréciation des immobilisations incorporelles issues de développement

Les notes de l'annexe « règles et méthodes comptables – Immobilisations corporelles et incorporelles » et « règles et méthodes comptables – Dépréciation des actifs non financiers » exposent :

- les critères d'activation des frais de développement encourus par la société et leur mode d'amortissement ;
- la méthodologie de réalisation de tests de dépréciation et l'analyse de leur sensibilité sur les hypothèses clés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement. Nous avons également examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation fondés sur les prévisions de flux de trésorerie, et contrôlé la cohérence des hypothèses utilisées avec les données prévisionnelles issues de plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction de la société. Enfin, nous avons vérifié que les notes de l'annexe des comptes annuels donnent une information appropriée.

Evaluation et dépréciation des titres de participation et des créances rattachées

Les notes de l'annexe « règles et méthodes comptables – Titres de participation » exposent la méthodologie de réalisation de tests de dépréciation et l'analyse de leur sensibilité sur les hypothèses clés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests fondés sur les prévisions de flux de trésorerie, et contrôlé la cohérence des hypothèses utilisées avec les données prévisionnelles issues de plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction de la société. Nous avons vérifié que les notes de l'annexe des comptes annuels donnent une information appropriée.

Comptabilisation des produits

Les notes de l'annexe « Notes sur le compte de résultat – Chiffre d'affaires » exposent le mode de comptabilisation du chiffre d'affaires en résultat.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes annuels, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Roche-sur-Yon et Saint-Herblain, le 26 avril 2023

Les commissaires aux comptes

ACCIOR - A.R.C.

Deloitte & Associés

radigue Guillaume

Sébastien CAILLAUD

Guillaume RADIGUE

COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2022

Dans l'ensemble des états financiers et annexes, les montants sont indiqués en milliers d'Euros (K€), sauf indication contraire, et les différences de ± 1 K€ sont dues aux arrondis.

4.1 COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'Euros</i>	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	38 656	33 359
Production vendue (services)	18 589	15 918
Chiffre d'affaires net	57 246	49 277
Dont à l'exportation et livraison intracommunautaire	5 765	4 583
Production stockée	-1 431	1 074
Production immobilisée	3 006	2 707
Subventions d'exploitation	61	64
Reprises sur provisions (& amort), tsf charges	825	1 460
Autres produits	85	11
Total produits d'exploitation (I)	59 793	54 593
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	19 698	19 359
Variations de stock	-2 558	-1 206
Autres achats et charges externes (a)	13 922	11 513
Impôts, taxes et versements assimilés	945	663
Salaires et traitements	11 860	10 888
Charges sociales	4 511	4 347
Dotations aux amortissements et dépréciations		
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 382	3 553
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	61	176
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 289	148
– Pour risques et charges : dotations aux provisions	137	
Autres charges	144	385
Total charges d'exploitation (II)	53 391	49 827
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 402	4 765
Quotes-parts de résultat sur opérations		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	354	60
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisés	0	0
Autres intérêts et produits assimilés (3)	82	22
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf char		
Différences positives de change		48
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de p		
Total produits financiers (V)	436	131
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations.	15 286	7 859
Intérêts et charges assimilées (4)	140	90
Différences négatives de change	11	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières		
Total charges financières (VI)	15 437	7 949
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-15 002	-7 817
RESULTAT COURANT avant impôt	-8 599	-3 052

<i>En milliers d'Euros</i>	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	300	2 327
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	300	140
Total produits exceptionnels (VII)	599	2 467
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	152	334
Sur opérations en capital	593	3 807
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	120	1 059
Total charges exceptionnelles (VIII)	864	5 200
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-265	-2 732
Participation des salariés aux résultats (IX)	840	
Impôts sur les bénéfices (X)	1 611	187
Total des produits (I+III+V+VII)	60 828	57 191
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	72 144	63 163
BENEFICE OU PERTE	-11 315	-5 971
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier	593	425
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	354	60
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

4.2 BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

4.2.1 ACTIF

En milliers d'Euros	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Valeurs brutes	Amortissement Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	16 003	12 753	3 250	3 777
Concessions, brevets, licences, logiciels, drts & val.similaires	815	742	73	109
Fonds commercial (1)	1 927		1 927	1 927
Autres immobilisations incorporelles	3 326	122	3 204	2 380
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 833	10 870	3 963	4 068
Autres immobilisations corporelles	2 846	1 311	1 535	718
Immobilisations corporelles en cours	677		677	272
Avances et acomptes				138
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	35		35	35
Créances rattachées aux participations	28 004	23 145	4 859	14 748
Autres titres immobilisés	200		200	200
Prêts	5		5	2
Autres immobilisations financières	2 730		2 730	2 679
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	71 403	48 943	22 460	31 053
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	10 927	407	10 520	8 176
En-cours de production (biens et services)	4 094	213	3 881	4 223
Produits intermédiaires et finis	1 762	263	1 499	2 807
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes Créances (3)	164		164	92
Clients et comptes rattachés	13 012	790	12 222	10 108
Autres créances	1 170	120	1 050	1 616
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	17 353		17 353	6 950
Disponibilités	5 454		5 454	11 219
Charges constatées d'avance (3)	3 288		3 288	3 403
TOTAL ACTIF CIRCULANT	57 224	1 793	55 431	48 595
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	128 627	50 736	77 891	79 648
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			2 421	2 435
(3) Dont à plus d'un an (brut)			3 122	2 584

4.2.2 PASSIF

En milliers d'Euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 004	4 004
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	18 654	18 654
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	400	400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	6	6
Autres réserves	2 833	3 084
Report à nouveau		5 720
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-11 315	-5 971
Subventions d'investissement	25	36
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 607	25 933
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 554	1 721
Provisions pour charges	153	111
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 707	1 832
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 561	16 519
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 059	5 069
Dettes fiscales et sociales	5 305	2 450
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	54	79
Autres dettes	2 332	1 759
Produits constatés d'avance (1)	30 266	26 006
TOTAL DETTES	61 577	51 883
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	77 891	79 648
(1) Dont à plus d'un an (a)	41 724	37 517
(1) Dont à moins d'un an (a)	19 852	14 366
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1	15
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

4.3 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

4.3.1 EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2022

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a procédé à l'ouverture d'un showroom dans le centre de Paris en juin 2022 afin d'améliorer sa visibilité sur le marché et d'assurer de la formation à ses clients.

Afin de financer le développement commercial de ses filiales, la société COGELEC a consenti une avance de 5,4 M€ au titre de 2022 soit un montant cumulé de 28 M€ au 31 décembre 2022. Ces avances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 23,1 M€ dans les comptes sociaux, et concernent les créances rattachées aux filiales anglaise et allemande.

Le Groupe est peu exposé aux conséquences du conflit en Ukraine. A ce titre, la Société n'a pas identifié de risque particulier propre à cet évènement.

Néanmoins, les tensions sur les approvisionnements et le contexte inflationniste constituent une préoccupation pour le management, qui demeure attentif à la préservation des marges et au maintien de l'activité. Le Groupe reste attentif à la situation sur ses activités en France et en Europe.

Au 31 décembre 2022, le Groupe a constaté dans ses comptes sociaux et consolidés une perte nette de 0.935 M€ En effet, l'évolution du design mécanique de la clé Kibolt a engendré la mise au rebut au T4 2022 pour 0.935M€ de pièces et de composants ne pouvant pas être utilisés pour la version 2. Ces coûts résiduels sont comptabilisés en autres produits et charges non courants dans les comptes consolidés et en résultat d'exploitation dans les comptes sociaux.

La commercialisation de la nouvelle génération de clef Kibolt aura lieu au cours de l'exercice 2023.

4.3.2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

4.3.2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des produits qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont ainsi immobilisés dans la mesure où les six critères définis sont respectés :

- Faisabilité technique en vue de la mise en service ou de la vente,
- Intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre,
- Capacité à l'utiliser ou le vendre,
- Avantages économiques probables,
- Disponibilité des ressources pour achever le développement et utiliser ou vendre,
- Capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées aux différents projets.

Les frais de développement activés sont des frais directement affectables à un projet, tels qu'ils résultent du suivi des coûts par projet.

La société analyse régulièrement le respect des critères d'activation. Ces frais sont maintenus à l'actif, tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux projets, et notamment lorsque la société conserve la propriété intellectuelle et a accordé un droit temporaire d'utilisation et/ou d'exploitation des résultats des phases de développement.

Les projets de développement en cours font l'objet de tests de dépréciation.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par la société, sur une durée de cinq ans, à compter du lancement de leur commercialisation.

Les améliorations de projets sont amorties sur la durée d'amortissement initiale - la durée déjà amortie (minimum 1 an). Le matériel mis à disposition des clients dans le cadre des contrats est immobilisé et amorti sur la durée du contrat. Le matériel est valorisé au prix de revient.

4.3.2.2 Dépréciation des actifs non financiers

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels à durée de vie définie dès lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre leur valeur de marché diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité estimée selon la méthode des DCF (actualisation des flux de trésorerie). L'actualisation des flux est réalisée sur une durée limitée à 5 ans et le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital de l'entité concernée.

Le coût moyen pondéré du capital retenu pour 2022 est de 13.15%

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

Pour les immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilisation est indéterminée, les tests de dépréciation sont réalisés au moins une fois par an à date fixe et entre deux dates s'il existe un indice de perte de valeur.

Les tests de dépréciation, effectués selon la méthodologie décrite ci-dessus, ont montré qu'une dépréciation était nécessaire. L'analyse de sensibilité sur les hypothèses clés (taux de croissance, taux d'EBITDA, taux d'actualisation) intervenant dans la détermination de la valeur d'utilité montre une incidence sur les conclusions des tests de perte de valeur menés. A ce titre, une dépréciation a été enregistrée au 31 décembre 2022 sur le projet Bouton PMR pour 0,204 M€.

4.3.2.3 Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|---------------------------------------|---|
| * Concessions, logiciels et brevets : | 1 à 5 ans |
| * Installations techniques : | 1 à 10 ans |
| * Matériel et outillage industriels : | 1 à 10 ans (dont platines et blocs GSM de 5 à 10 ans) |

* Installations générales, agencements et aménagements divers :	2 à 10 ans
* Matériel de transport :	2 à 5 ans
* Matériel informatique :	2 à 5 ans
* Mobilier :	3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

4.3.2.4 Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

4.3.2.5 Titres de participation et avances en compte courant

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Des tests de dépréciation des filiales sont réalisés selon la méthode des DCF.

Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des titres de participations et des créances rattachées à ces participations à la valeur d'utilité estimée selon la méthode des DCF (actualisation des flux de trésorerie).

L'actualisation des flux est réalisée sur une durée limitée à 6 ans et le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital de l'entité concernée.

Le coût moyen pondéré du capital retenu pour 2022 est de 13.15 %.

Les tests de dépréciation, effectués selon la méthodologie décrite ci-dessus, ont montré qu'une dépréciation était nécessaire. L'analyse de sensibilité sur les hypothèses clés (taux de croissance, taux d'EBITDA, taux d'actualisation) intervenant dans la détermination de la valeur d'utilité montre qu'il y a une incidence sur les conclusions des tests de perte de valeur menés. Au 31 décembre 2022, une dépréciation sur créances rattachées aux filiales est enregistrée pour 23,145 M€.

4.3.2.6 Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

4.3.2.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.3.2.8 Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

4.3.2.9 Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

4.3.2.10 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

4.3.2.11 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

4.3.2.12 Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

4.3.2.13 Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.16 %
- Taux de croissance des salaires : 4 % dégressif
- Taux de rotation : moyen
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018
- Méthode de calcul retenue : méthode ANC 2021

4.3.3 NOTES AU BILAN

4.3.3.1 Actif immobilisé

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

En milliers d'Euros	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement	15 046	957		16 003
– Fonds commercial	1 927			1 927
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 317	1 966	1 141	4 141
Immobilisations incorporelles	20 290	2 922	1 141	22 072
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Instal.générales, agencements et aménagements constr				
– Instal.techniques, matériel et outillage industriels	13 303	1 530		14 833
– Instal.générales, agencements aménagements divers	599	804	3	1 400
– Matériel de transport	24			24
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 151	270		1 421
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	272	788	475	585
– Avances et acomptes	138	100	146	92
Immobilisations corporelles	15 487	3 493	624	18 356
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	22 642	5 398		28 039
– Autres titres immobilisés	200			200
– Prêts et autres immobilisations financières	2 719	123	107	2 735
Immobilisations financières	25 561	5 521	107	30 974
ACTIF IMMOBILISE	61 339	11 936	1 872	71 403

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan Comptable Général, le mali technique de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fond commercial, a été affecté aux actifs sous-jacents sur lesquels existent des plus-values latentes fiables et significatives, selon les informations disponibles à la date d'ouverture de l'exercice.

Le mali technique se rattachant exclusivement aux contrats d'abonnements conclus par la société INTRATONE TELECOM, il est donc inscrit en totalité à l'actif de la société COGEELEC dans un sous compte du fonds commercial.

Les flux s'analysent comme suit :

En milliers d'Euros	Immobilisations	Immobilisations	Immobilisations	TOTAL
	incorporelles	corporelles	financières	
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste	898	320		1 218
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 025	3 172	5 521	10 718
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 922	3 493	5 521	11 936
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	898	335		1 232
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		289	69	358
Scissions				
Mises hors service	243		38	281
Diminutions de l'exercice	1 141	624	107	1 872

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de recherche et de développement

Les immobilisations incorporelles dont la VNC s'établit à 8 453 k€ tiennent compte de projets R & D en cours pour 3 203 k€, de projets de R&D commercialisés pour 3 250 k€, d'un fonds commercial de 1 927 k€ et de brevets pour 73 k€ au 31/12/2022.

Les augmentations de l'exercice de 2 922 k€, concernant les immobilisations incorporelles correspondent à :

- la comptabilisation en projets en cours pour 1 931 k€
- la mise en service de projet de développement pour 957 k€
- la mise en service de logiciels pour 34 k€

En milliers d'Euros	Montant Brut
Activation projets	16 003
Frais de recherche	16 003

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les augmentations de l'exercice, concernant les immobilisations corporelles, s'élèvent à 3 493 k€, et correspondent principalement aux :

- Matériel et outillage pour 1 530 k€ dont production immobilisée de matériels en lien avec les contrats classiques et Prémium pour 1 146 k€
- Agencements, aménagements installations + 804 k€
- Immobilisations corporelles en cours (matériels) + 259 k€
- Travaux liés à l'agrandissement pris en charge par le crédit bailleur + 288 k€
- Matériel informatique et mobilier + 270 k€
- Constructions en cours (agrandissement) + 240 k€
- Avances et acomptes sur matériel 100 k€

COGELEC a commencé à rembourser le crédit-bail immobilier relatif à l'agrandissement de son bâtiment de Mortagne sur Sèvre en juillet 2022. Les sommes restantes en constructions en cours pour 267 k€, concernent des travaux supplémentaires pris en charge par COGELEC.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le montant des acquisitions financières s'élève à 5 521 k€ dont principalement :

- Avances de fonds aux filiales pour 5 398 k€
- Dépôt et caution 116 k€

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

En milliers d'Euros	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	11 269	1 484		12 753
Autres postes d'immobilisations incorporelles	672	70		742
Immobilisations incorporelles	11 941	1 554		13 495
Installations techniques, matériel et outillage industriel	9 215	1 574		10 789
Installations générales, agencements aménagements divers	224	87		311
Matériel de transport	16	5		21
Matériel de bureau et informatique, mobilier	817	162		979
Immobilisations corporelles	10 272	1 828		12 099
ACTIF IMMOBILISE	22 213	3 382		25 594

4.3.3.2 Actif circulant

ETATS DES CREANCES

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 48 159 K€ et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

En milliers d'Euros	Montant brut	Echéances à - 1 an	Echéances à + 1 an
Créances à l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	28 004		28 004
Prêts	5	3	2
Autres	2 730	2 418	313
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	13 012	12 220	792
Autres	1 120	1 000	120
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 288	1 077	2 211
TOTAL	48 159	16 718	31 441
Prêts accordés en cours d'exercice	6		
Prêts récupérés en cours d'exercice	41		

Les créances à plus d'un an d'un montant total de 31 441 k€ se décomposent ainsi :

- Avances faites aux filiales 28 004 k€
- CCA pour 2 211 k€ (dont CCA sur commissions PREMIUM pour 275 k€ et cartes SIM pour 1 905 k€)
- Clients douteux pour 791 k€, dont intragroupe pour 780 k€
- Dépôts et cautions pour 312 k€
- Créances sur extension 120 k€

Le montant des créances à moins d'un an de 16 718 k€ comprend principalement :

- les actions propres pour 2 368 k€,
- les dépôts et cautionnements pour 50 k€
- les créances clients hors douteux pour 12 220 k€
- de la TVA déductible pour 915 k€

PRODUITS A RECEVOIR

En milliers d'euros	Montant
Fournisseur & avances à recevoir	20
Intérêts courus à recevoir	80
Total	101

DEPRECIATION DES ACTIFS

Les flux s'analysent comme suit :

en milliers d'euros	Dépréciation début de l' exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Dépréciation fin exercice
Immobilisations incorporelles	156		33	122
Immobilisations corporelles	21	61		82
Immobilisations financières	7 897	15 286	38	23 145
Stocks	450	507	75	883
Créances et valeurs mobilières	92	901	83	910
Total	8 615	16 756	229	25 142
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 350	191	
Financières		15 286		
Exceptionnelles			38	

Dépréciation des immobilisations :

La dépréciation des immobilisations incorporelles concerne le projet R&D Bouton PMR, projet déprécié à 100% de la VNC au 31/12/2022, soit pour 122 k€.

La dépréciation des immobilisations financières d'un montant global de 15 286 k€ concerne la dépréciation des créances rattachées aux participations, dont :

- filiale GMBH : 7 711 k€
- filiale UK : 7 575 k€

4.3.3.3 Capitaux propres

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Capital social d'un montant de 4 004 121,60 € décomposé en 8 898 048 titres d'une valeur nominale de 0,45 €.

Les 8 898 048 actions se décomposent en :

- 3 550 963 actions au porteur assorties d'un droit de vote simple, dont 401 451 actions propres détenues.

- 5 347 085 actions nominatives dont 20 assorties d'un droit de vote simple et 5 347 065 actions sont assorties d'un droit de vote double.

Précisions concernant les actions propres rachetées par COGELEC :

- Nombre d'actions propres détenues au 31/12/2022 : 401 451 actions
- Valeur des actions propres détenues au 31/12/2022 : 2 367 733 €
- Nombre d'actions propres acquises sur l'année 2022 : 42 875 actions
- Valeur des actions propres acquises sur l'année 2022 : 311 625 €
- Nombre d'actions propres cédées sur l'année 2022 : 48 061 actions
- Valeur des actions propres cédées sur l'année 2022 : 350 302 €

L'ensemble de ces actions est comptabilisé en compte 277.

En raison de l'augmentation de la valeur des actions propres, une plus-value latente a été constatée fiscalement pour 462 496 € (valeur historique comparée à la valeur moyenne sur le mois précédent la clôture), contre un montant de plus-value latente de 434 257 € au 31 décembre 2021.

AFFECTATION DU RESULTAT

Décision de l'assemblée générale du 23 juin 2022.

En milliers d'Euros	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	5 720
Résultat de l'exercice précédent	-5 971
Prélèvements sur les réserves	251
Total des origines	
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	4 004				4 004
Primes d'émission	18 654				18 654
Réserve légale	400				400
Réserves générales	3 084	-251		251	2 833
Réserves réglementées	6				6
Report à Nouveau	5 720			5 720	
Résultat de l'exercice	-5 971	5 971	-11 315	-5 971	-11 315
Subvention d'investissement	36			11	25
Total Capitaux Propres	25 933	5 720	-11 315	11	14 607

4.3.3.4 Provisions

En milliers d'euros	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	1 214		262		952
Garanties données aux clients	507	95			602
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
Sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	111	42			153
TOTAL	1 832	137	262		1 707
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		137			
Financières			262		
Exceptionnelles					

Provision sur litige : Fin décembre 2021, COGELEC a dû résilier le marché confié à un contractant général pour la construction de l'extension de ses locaux, Cogelec ayant constaté l'arrêt de l'intervention de ses sous-traitants sur son site. En effet, cet arrêt de chantier faisait suite au non-paiement par le contractant général des travaux réalisés par les sous-traitants sur le site de Cogelec et qui n'étaient pas terminés à fin 2021. Compte tenu du contexte juridique complexe et de l'issue incertaine de cette affaire, le Groupe a constitué une provision pour risques de 1 059 k€ à fin 2021. Cette provision a été actualisée au 31 décembre 2022, d'où la reprise de 262 k€, pour porter le risque à 797 k€.

Provision garantie sur le matériel de la gamme Intratone pour un montant global de 602 k€. Les coûts SAV ont été provisionnés sur la base de la durée de garantie des produits, soit 3 ans. Les taux servant au calcul ont été déterminés sur la base 2021 des coûts observés, sur les 5 dernières années et ont été rapportés au chiffre d'affaires de l'année de vente des produits concernés par les dépenses de SAV engagées.

La mise à disposition du matériel en échange des articles en SAV a entraîné sur l'exercice la comptabilisation d'une provision pour charge liée à la neutralisation de la marge sur les produits avancés en attente de retour à hauteur de 153 k€.

4.3.3.5 Dettes

ETAT DES DETTES

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 61 526 K€ et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

En milliers d'euros	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	1 à 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	1	1		
– à plus de 1 an à l'origine	18 560	3 939	13 532	1 090
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 059	5 059		
Dettes fiscales et sociales	5 255	5 255		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	54	54		
Autres dettes (**)	2 332	2 332		
Produits constatés d'avance	30 266	3 162	11 861	15 242
Total	61 526	19 802	25 393	16 332
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 611			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 560			
(**) Dont envers les associés				

CHARGES A PAYER

en milliers d'euros	Montant
Fournisseurs factures à recevoir	2 737
Int.courus s/emprunts	8
Intérêts courus à payer	1
Dettes provis.pr cong... payer	976
Personnel charges à payer	1 049
Charges sociales s/cong... payer	389
Organismes sociaux ch. à payer	260
Taxe Apprentissage	10
Effort Construction	51
Etat charges à payer	173
Clients rrr & avances à accor.	1 893
Total	7 548

4.3.3.6 Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

En milliers d'euros	Charges d'Exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 288		
TOTAL	3 288		

Les charges constatées d'avance de 3 288 k€ concernent principalement :

- Les cartes SIM pour 2 346 k€
- Les commissions PREMIUM pour 390 k€
- Crédit Bail Immobilier pour 157 k€
- Assurances 2023 pour 66 k€
- Maintenance de logiciels 59 k€

Produits constatés d'avance

En milliers d'euros	Produits d'Exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	30 266		
TOTAL	30 266		

Produits constatés d'avance : facturation d'avance des prépayés.

Les produits constatés d'avance sont établis selon la méthode suivante :

- Étalement de la facturation sur la durée de garantie du contrat ou sur 15 ans pour les contrats prépayés
- Ces PCA sont diminués du montant des coûts commerciaux estimés par COGELEC sur les prépayés (soit incidence de 1 762 K€ au 31/12/2022), afin de couvrir ces charges.

Les charges futures, associées directement aux contrats facturés d'avance, sont estimées à 21.5 % des PCA soit 6.5 M€ (cartes SIM + amortissement des modules).

4.3.4 NOTES AU COMPTE DE RESULTAT

4.3.4.1 Chiffre d'affaires

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

En milliers d'Euros	31/12/2022
Chiffre d'affaires Gamme Intratone	34 257
Ventes abonnements Intratone	17 413
Chiffre d'affaires Gamme Hexact	3 650
Prestations de services	1 165
Chiffre d'affaires Gamme Rozoh	773
Chiffre d'affaires Gamme Kibolt	-34
Indemnités de non restitution	9
Produits résiduels	7
Ports	7
TOTAL	57 246

Les ventes de matériel sont comptabilisées en résultat à la date de livraison. Les contrats d'abonnement et les contrats en offres globales (incluant une partie vente de matériel et une partie prestation de services) sont comptabilisés à l'avancement de façon linéaire sur la durée des contrats.

Production immobilisée

- Dont production immobilisée sur les projets : 1 860 920 €
- Dont production immobilisée sur le matériel lié aux contrats d'abonnement : 1 145 517 €

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 151 k€

Ces honoraires se répartissent comme suit :

- ACCIOR-ARC : 75,5 k€
- DELOITTE : 75,5 k€

4.3.4.2 Résultat financier

En milliers d'Euros	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation	354	60
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	82	22
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		48
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	436	131
Dotations financières aux amortissements et provisions	15 286	7 859
Intérêts et charges assimilés	140	90
Différences négatives de change	11	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	15 437	7 949
Résultat financier	-15 002	-7 817

Les dotations de 15 286 k€ concernent la dépréciation des créances rattachées aux filiales.

Parties liées

Liste des transactions significatives :

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché correspondent aux prestations techniques et prestations marketing facturées par la société HRC pour un montant de 855 k€.

4.3.4.4 Charges et produits exceptionnels

en milliers d'euros	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	2	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	150	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	567	
Autres charges	26	
Provisions pour risques et charges	120	
Produits des cessions d'éléments d'actif		289
Subventions d'investissement virées au résultat		11
Provisions pour risques et charges		262
Provisions pour dépréciation		38
TOTAL	864	599

Les charges exceptionnelles de 864 k€ comportent principalement :

- VNC des travaux liés à l'agrandissement et cédés au crédit bailleur pour 289 k€
- VNC projet de R&D non capitalisables 240 k€
- Provision litige lié à l'extension 120 K€

Les produits exceptionnels de 600 k€ tiennent compte de :

- Cessions des travaux liés à l'agrandissement à Batiroc pour 289 k€
- Reprise de la provision liée à l'extension pour 262 K€

4.3.4.5 Résultats et Impôts sur les bénéfices

RESULTAT ET IMPOTS SUR LES BENEFICES

En milliers d'euros	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3%	
Taux Normal – 25%	7 569
Taux Réduit – 15%	
Plus-Values à LT – 15%	
Concession de licences – 10%	
Contribution locative - 2,5%	
Crédit d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	315
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	4
Autres imputations	

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

En milliers d'euros	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	-11 316
+ Impôts sur les bénéfices	1 611
+ Supplément d'impôt lié aux distribution	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	-9 704
Variation des provisions réglementée	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-9 704

VENTILATION DE L'IMPOT

En milliers d'euros	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	-8 599	1 439	-10 038
+ Résultat exceptionnel	-265	-38	-227
- Participations des salariés	840	-210	1 050
Résultat comptable	-9 704	1 611	-11 315

(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

L'impôt de 1 611 011 € correspond à :

La charge d'IS calculée au 31/12/2022 pour 1 929 495 € déduction faite du crédit d'impôt recherche de 314 884 € et de la réduction impôt mécénat de 3 600 €

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 227 722 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfiques.

Montants en milliers d'euros	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse de prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	911
Liés à d'autres élément	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	911
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	228
Base = (A-B-C-D)	
Impôt valorisé au taux de 25%	

Les provisions des charges à payer non déductibles de 911 k€ correspondent à :

- la participation 840 k€
- la provision organic 71 k€

Événements postérieurs à la clôture

Le 1er février 2023, COGELEC a annoncé un accord de collaboration avec KONE pour développer le déploiement d'une nouvelle offre de services connectés associant leurs deux technologies intelligentes, et notamment de nouvelles solutions connectées dans les résidences. Dans le cadre de cette nouvelle collaboration, COGELEC sous sa marque Intratone et KONE, leader mondial de la mobilité dans les villes, vont déployer une offre commune à destination de l'habitat collectif qui propose quatre fonctionnalités spécifiques à savoir la connectivité entre la porte du hall d'entrée et l'ascenseur, la connectivité entre l'interphone du résident et l'ascenseur, la connectivité entre le résident et l'ascenseur via un smartphone et la connectivité entre le résident et l'ascenseur en cas de panne.

4.3.4.6 Effectif

Effectif moyen du personnel : 251 personnes dont 8 apprentis et 3 handicapés.

Personnel salarié	31/12/2022
Cadres	94
Agents de maîtrise et techniciens	46
Employés	75
Ouvriers	36
TOTAL	251

4.3.4.7 Autres informations

SYNTHESE ET PERSPECTIVES

Avec une croissance continue de son parc installé, une offre de services innovante répondant aux préoccupations actuelles des résidents dans les immeubles collectifs, une évolution de son mix produits pour plus de récurrence, COGELEC confirme son ambition 2023 d'un nouvel exercice de croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires, accompagnée d'une amélioration du ratio EBITDA / chiffre d'affaires et de la commercialisation de Kibolt sur l'exercice en cours.

INFORMATIONS SUR LES DIRIGEANTS

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Une enveloppe de 20 k€ concernant les jetons de présence, est attribuée aux membres du Conseil d'Administration.

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Dénomination sociale : COGELEC DEVELOPPEMENT

Forme : SAS

SIREN : 90148027700010

Au capital de : 34 568 223 €

Adresse du siège social :

370 RUE DE MAUNIT - ZI DE MAUNIT

85290 MORTAGNE SUR SEVRE

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : COGELEC DEVELOPPEMENT.

COGELEC DEVELOPPEMENT est la société mère consolidante du groupe, constitué de la SAS SRC, SA COGELEC et ses 3 filiales :

- INTRATONE GMBH
- INTRATONE UK
- INTRATONE BV

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés

Montants en milliers d'euros	31 décembre 2022
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pension	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	6 047
Intérêts des emprunts	481
Retenue de garantie	240
Chiffre d'affaires sur les contrats restant à facturer	2 878
Commandes d'immobilisations	105
Travaux relatifs à l'extension	174
Autres engagements donnés	3 878
Total	9 925
Dont concernant Engagements assortis de suretés réelles	

Les retenues de garanties de 240 K€ correspondent aux gages espèces, en lien avec les prêts accordés par BPI France pour une enveloppe globale de 4.8 M€.

La société COGELEC apporte son soutien à ses filiales étrangères, aussi longtemps qu'elles feront partie du groupe, afin de leur permettre d'honorer leurs dettes à bonne échéance et de poursuivre leur activité normale sans aucune interruption.

Engagements reçus

Montants en milliers d'euros	31 décembre 2022
Plafonds des découverts autorisés	1 250
Avals et cautions	
Intérêts des emprunts	481
Retenue de garantie	240
Engagement de crédit-bail mobilier et immobilier	6 047
Chiffre d'affaires sur les contrats restant à facturer	2 878
Commandes d'immobilisations	1 065
Travaux relatifs à l'extension	441
Autres engagements reçus	11 152
Total	12 402

CREDIT-BAIL

Montants en milliers d'euros	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		7 275			7 275
Cumul exercices antérieurs		1 104			1 104
Dotations de l'exercice		278			278
Amortissements		1 382			1 382
Cumul exercices antérieurs		2 405			2 405
Exercice		555			555
Redevances payées		2 960			2 960
A un an au plus		747			747
A plus d'un an et cinq ans au plus		2 805			2 805
A plus de cinq ans		2 496			2 496
Redevances restant à payer		6 047			6 047
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice		555			555

Financement du bâtiment par crédit bail immobilier d'une durée de 12 ans.

Suite à l'avenant signé en octobre 2016, le tableau de crédit bail immobilier tient compte des données définitives, à savoir :

Coût d'acquisition des terrains : 216 k€
 Gros oeuvre : 1 335 k€, amorti sur 35 ans
 Bardage : 586 k€, amorti sur 20 ans
 Installations générales : 1 386 k€, amorties sur 15 ans
 Agencements : 139 k€, amortis sur 10 ans
 Soit un total d'investissement de 3 662 k€

Concernant l'agrandissement, Cogelec a supporté au 1er semestre 2022 des pré-loyers pour 38 k€. Puis le crédit-bail immobilier d'une durée de 12 ans, a débuté en juillet 2022. Ce deuxième contrat tient compte des données suivantes :

Gros oeuvre : 560 k€, amorti sur 35 ans
 Bardage : 1 658 k€, amorti sur 20 ans
 Installations générales : 862 k€, amorties sur 15 ans
 Agencements : 533 k€, amortis sur 10 ans
 Soit un total d'investissement de 3 613 k€

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 372 000 €

TABEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Nom	Pays d'immatriculation	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote part de capital détenu	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société	Résultats	Chiffre d'affaires hors taxes
INTRATONE GMBH	ALLEMAGNE	25 000€	-15 206 216 €	100 %	25 000€	25 000€	15 073 559 €	-3 075 656 €	1 125 811 €
INTRATONE UK LTD	ROYAUME-UNI	£100	-£7 606 107	100 %	113€	113€	8 046 522 €	-£2 004 208	£1 672 564
INTRATONE BV	PAYS-BAS	10 000€	-5 005 494 €	100 %	10 000€	10 000€	4 884 023 €	-937 110 €	3 211 838 €

4.4 TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

En milliers d'euros	2018	2019	2020	2021	2022
1. Situation financière en fin exercice					
a) Capital Social	4 004	4 004	4 004	4 004	4 004
b) Nombre d'actions	8 898 048	8 898 048	8 898 048	8 898 048	8 898 048
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
2. Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	33 741	40 101	40 544	49 277	57 246
b) Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions et participations	5 369	8 421	6 411	5 940	10 919
c) Impôts sur les bénéfices	306	968	409	187	1 611
d) Participation des salariés	0	368	147	0	840
e) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions et participations	1 802	3 700	2 277	-5 971	-11 315
f) Montant des bénéfices distribués	2 000	0	0	0	0
3. Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt et participation, mais avant amortissements et provisions	0,57€	0,80€	0,66€	0,65€	0,95€
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions et participations	0,20€	0,42€	0,26€	-0,67€	-1,27€
c) Dividende versé à chaque action	5,619€	0€	0€	0€	0€
4. Personnel					
a) Nombre de salariés (moyen)	155	180	208	236	251
b) Montant de la masse salariale	7 288	8 633	9 425	10 888	11 860
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	2 882	3 427	3 660	4 347	4 511